

- **LES POINTS DE REJET AU MILIEU NATUREL**

Les points de rejets au milieu naturel sont détaillés dans le tableau suivant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20260203-11-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

Nom du point	Commune	Niveau d'équipement
DO PR Miroir (Oerlikon)	Ornans	>120
DO PR La Poste	Ornans	>120
DO PR Edouard Bastide	Ornans	<120
DO Rue du Champliman 1 (Champliman/Salengro)	Ornans	<120
DO Rue de la Papeterie	Ornans	<120
DO Rue du Champliman 2 (n°42 Champliman)	Ornans	<120
DO Rue du Champliman 3 (n°22 Champliman)	Ornans	<120
DO Rue de la Corvée	Ornans	<120
DO Rue du Stade (14 Rue Mambouc)	Ornans	<120
DO La Poste (Rue St Laurent)	Ornans	<120
DO Framboise (n°4 Champliman/Framboise)	Ornans	<120
DO Av. Marcel et Camille Tournier	Ornans	<120
DO Château (Rue des Martinets) (4, Ch. Dép. N°67 – Av. Président Wilson)	Ornans	<120
DO ALSTOM (Rue du Miroir)	Ornans	-
DO Pierre Vernier	Ornans	>120

Commentaires :

Les 3 trop-pleins de postes de relèvement ainsi que le DO Pierre Vernier qui collectent plus de 120 kg DBO5/j sont équipés de sondes pour surveiller les déversements dans le milieu (La Poste, Miroir et le PR de la STEP), comme l'exige la réglementation.

Une demande a été acceptée par la DDT pour la suppression du déversoir d'orage du trop-plein du PR de la Poste (Bibliothèque) ainsi que de son équipement

- LES POSTES DE RELEVEMENT**

Inventaire des installations de relevage			
Commune	Site	Débit nominal	Unité
ORNANS	PR DE BONNEVAUX-LE-PRIEURE		m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - EDOUARD BASTIDE	8	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - LA POSTE	46	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - LES AIGES	15	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - MIROIR OERLIKON	71	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - NAHIN	20	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - NAUTILOUE (PISCINE)	13	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - TERRIBAS	1	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - TERRIBAS 2023	7	m <sup>3</sup> /h
ORNANS	PR ORNANS - ZI NOIRICHAUD (GUILLIN)	28	m <sup>3</sup> /h

- LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT**

Les installations de traitement des effluents et des boues disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des usines de traitement des eaux et des boues			
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de traitement (Eq. hab)
ORNANS	Bonnevaux Le Prieuré	2006	130
ORNANS	Ornans	1983	4 500